

***F.S.U 15***

## CHSCT-D du 11 octobre 2022

### Présent-es :

IA : Mme Lutic

SG : Mme Marret Delbac

Secrétaire de la SG : Alexis Montarnal

IEN SDEI : Michèle Dumont

IEN de la circonscription de St Flour : Jean-Marc Messenger

ISST : Christian PEYMAUD

Principale du collège Jeanne de la Treilhe : Caroline Mattiuzzo

Principal du collège Vic sur Cère : Patrick Alet

FSU : Guillaume Guilbert, Stéphanie Lavergne, Marie-Honorine Papillon

CGT : Franck Lacrampe, Sabine Manet

UNSA : Nathalie Cambon

Tour de table

Approbation de l'ODJ.

### **1/ Approbation du CR du CHS de septembre 2022**

*Demandes de la FSU : ajouts au compte-rendu*

Deux mois ont passé depuis la demande de CHSCT exceptionnel.

Une nouvelle collègue a été nommée à titre provisoire.

p.2 -> étant donné qu'il y a seulement 6 élèves inscrits à la rentrée scolaire

Les enseignant-es ont été changé-es d'affectation.

Madame la maire *au lieu de* madame le maire (débat passionnant sur la féminisation des noms de métier : la DASEN, la SG et l'IEN SDEI étaient parfaitement réfractaires à l'idée de féminisation la fonction de maire. La FSU a rappelé qu'il n'y avait pas de petits combats dans lutte pour l'égalité femmes-hommes)

La FSU estime qu'il faut réfléchir aux conséquences d'une enquête sans pour autant l'écarter.

-> **compte-rendu approuvé à l'unanimité**

## **2/ Présentation du rapport de l'ISST**

Travaux de rénovation à St Urcize à venir -> déplacement de l'école dans un autre bâtiment communal le temps des travaux.

Danger Grave et Imminent à Rageade

Ecole de Mauriac : 7 bâtiments / 4 classements ERP - zones incendie / environ 180 élèves

Concernant les mesures de CO2, les capteurs de CO2 ne sont pas systématiquement installés dans les collèges et les lycées. C'est un choix du département, ce qui n'est pas le cas dans le reste de l'Académie. Le seuil recommandé est à 800 ppm selon la Haute Autorité de Santé.

Dans l'académie, sur 27 CPC assistants de prévention, 9 ont demandé leur mutation. En plus de leur mission de CPC et d'assistant de prévention, ils ont les constellations à mettre en place sur 50% de leur temps.

Avec la loi Rilhac, les PPMS ne sont plus rédigés par le directeur/la directrice. Risque pour les CPC assistants de prévention d'accroissement de leur charge de travail.

Le DDRM du département a été mis à jour, pouvant conduire à des mises à jour importantes, pouvant impliquer une surcharge de travail.

Conseiller de prévention : l'appel à candidature est à nouveau sur SELIA. Le CP peut être un personnel du 1er degré, du 2nd degré, ou encore un personnel administratif.

Il y a 2 CP-Académiques à plein temps (dont un à 50% de son temps sur les risques PPMS)

Le manque de candidatures sur ce poste est un indicateur quant à l'attractivité de cette mission. Cette fonction implique un travail complexe.

Il y a eu 23 agressions déclarées dans l'application Faits Établissements. Mr Peymaud cherche à savoir s'il y a eu

23 déclarations d'accident de service. Les 23 agressions déclarées correspondent-elles à un nombre proche de la réalité ?

Monsieur Peymaud regrette que les agent·es soient parfois arrêté·es à cause du travail, mais ne déclarent pas en accident de service.

La FSU intervient : évocation d'une situation particulière avec refus de reconnaissance d'imputabilité où l'employeur, juge et partie, refuse sur des critères subjectifs niant l'état de souffrance pourtant générée par la situation de travail. Cette pratique est un frein à la déclaration systématique par les agents.

Le Guide de santé et sécurité au travail à l'attention des directeurs et directrices a été transmis dans une seule circonscription. La FSU salue cette initiative et encourage à sa généralisation. Le guide est toutefois disponible sur SELIA.

PACD : la dotation est contrainte. Il y a des personnels qui sont sur des postes adaptés depuis très longtemps et les situations sont réinterrogées chaque année.

La CGT souligne la qualité du rapport d'activité de l'ISST, mais regrette l'absence d'un tel rapport dans la médecine du travail. Un point est fait sur le recrutement d'un médecin du travail pour remplacer la docteure Roux. Recrutement prévu en mai 2023. Ce qui fera 3 médecins dans l'Académie et 5 infirmiers du travail.

L'ISST estime qu'il serait positif pour démarrer de mettre en place des infirmiers du travail dans chaque département pour mettre en place en premier lieu une visite tous les 5 ans pour l'ensemble des agents.

### **3/ Enquête à l'Ecole de Rageade**

Lecture par la CGT d'un avis porté conjointement par la CGT et la FSU. En résumé, les représentant·es estiment qu'il n'est pas pertinent de voter une enquête, les enseignant·es concerné·es, en souffrance, ne la souhaitant pas.

Vote sur l'opportunité d'une enquête :

pour : 0

abs : 0

contre : 5

Mise au vote d'un avis.

Pour : 4 (FSU et CGT)

Contre :

Abs : 1 (UNSA)

*FSU 15*

#### **4/ Info accidents de service 2021/2022 et congés longs – 1<sup>er</sup> degré**

1 congé grave maladie (agent non titulaire) + 9 CLM + 7 CLD dont 4 suite à CLM

18 temps partiels thérapeutiques dont 5 suite à CLM ou CLD

13 accidents de service, dont 1 refus de reconnaissance (10 physiques ; 3 psycho-sociaux)

Demande de la CGT : obtenir le nombre de demandes refusées. Ce sera vérifié auprès des services.

La FSU demande à avoir les motifs des accidents de service notamment pour rédiger le plan de prévention.

Les représentant-es demandent les accidents de service des collègues auprès du Rectorat via la présidente du CHSCT-D.

#### **5/ Information concernant le groupe de travail « plan de prévention départemental »**

Le groupe de travail s'est réuni deux fois.

Le choix a été fait de travailler sur un guide de bonnes pratiques.

-> Visite du collège Jules Ferry à Aurillac le 17 octobre

-> St Jacques des Blats au 2<sup>e</sup> trimestre

-> Neuvéglise plus tard

Ce travail sera questionné au changement de mandature auprès des nouveaux représentants nommés.

Travail sur les questionnaires présentés aux personnels du collège Jules Ferry, transmis au chef d'établissement

Le planning de la journée est presque finalisé. En attente du retour d'un agent auditionné.

#### **6/ Point sur les auditions des directeurs et directrices d'école**

Deux auditions : bassin aurillacois + bassin de Murat/St Flour

Les auditions sont désormais terminées.

Les mêmes questions ont été posées.

L'UNSA a fait un CR avec les paroles prononcées : c'est un recueil de paroles.

Il s'agirait d'en faire des préconisations.

-> présentation lors du prochain CHSCT

*FSU 15*

## **7/ Point sur les fiches SST**

Une fiche SST du 15 septembre, à l'École du Palais : élève ayant répondu sur un ton inapproprié (élève pris en charge par le service de pédopsychiatrie). Maman convoquée + service de pédopsy alerté. Le médecin du service a repris l'incident avec l'élève.

Deux fiches pour les collèges :

- une pour le collège Jules Ferry pour chaleur excessive au local plonge. Il va y avoir des travaux.
- une pour le collège de Rioms Montagnes pour la charge de travail de la gestionnaire. L'AP du collège a informé le chef d'établissement. Le chef d'établissement indique que l'agent est placé sous l'autorité du conseil départemental. Cela fera l'objet d'un point au prochain CHSCT et le document unique sera mis à jour. L'ISST a auditionné la gestionnaire.

Actuellement, c'est Monsieur Dedieu qui relève la boîte du conseiller de prévention.

Un rappel du circuit doit être fait par Mme Marret-Delbac pour que le secrétaire du CHSCT reçoive à nouveau les fiches SST.

## **8/ Point Covid, par Mme Amiot**

Il n'y a plus de plateforme Covid cette année, donc il n'y a plus d'information concernant les cas de Covid dans les écoles.

Niveau socle : cours en présentiel. Pas de contact-tracing, qui est fait par la CPAM (et qui recherche les cas contacts). Toute la classe est considérée comme cas contact, donc il faut un test à J+2.

Y a-t-il eu des demandes de masques FFP2 ? oui, pour un personnel. Attention, il faut en faire la demande auprès des circonscriptions.

En circonscription, il y a aussi des stocks de masques chirurgicaux.

Le conseil régional recommande le port du masque pour les personnels.

La SG rappelle que les personnels ont reçu l'attestation pour la délivrance d'autotests en pharmacie.

## **Questions diverses**

### **1/ Situation d'un personnel reconnu en accident de service**

-> lecture de l'avis déplorant que malgré un vote unanime des membres du CHSCT-D, la présidente du CHSCT-D n'a pas diligencé l'enquête en lien avec cet accident de service

Mme la DASEN indique que tous les acteurs n'étaient pas d'accord pour l'enquête. Or, c'est faux, puisque dans le PV de 2019, il avait eu un vote à l'unanimité pour la réalisation de l'enquête.

-> mise au vote

Pour : 4 (FSU et CGT)

contre : 0

abs : 1 (UNSA)

## **2/ Personnels des CMS de St Flour, Mauriac et Aurillac**

L'organisation du travail est calquée sur la circulaire académique, et pas sur la loi.

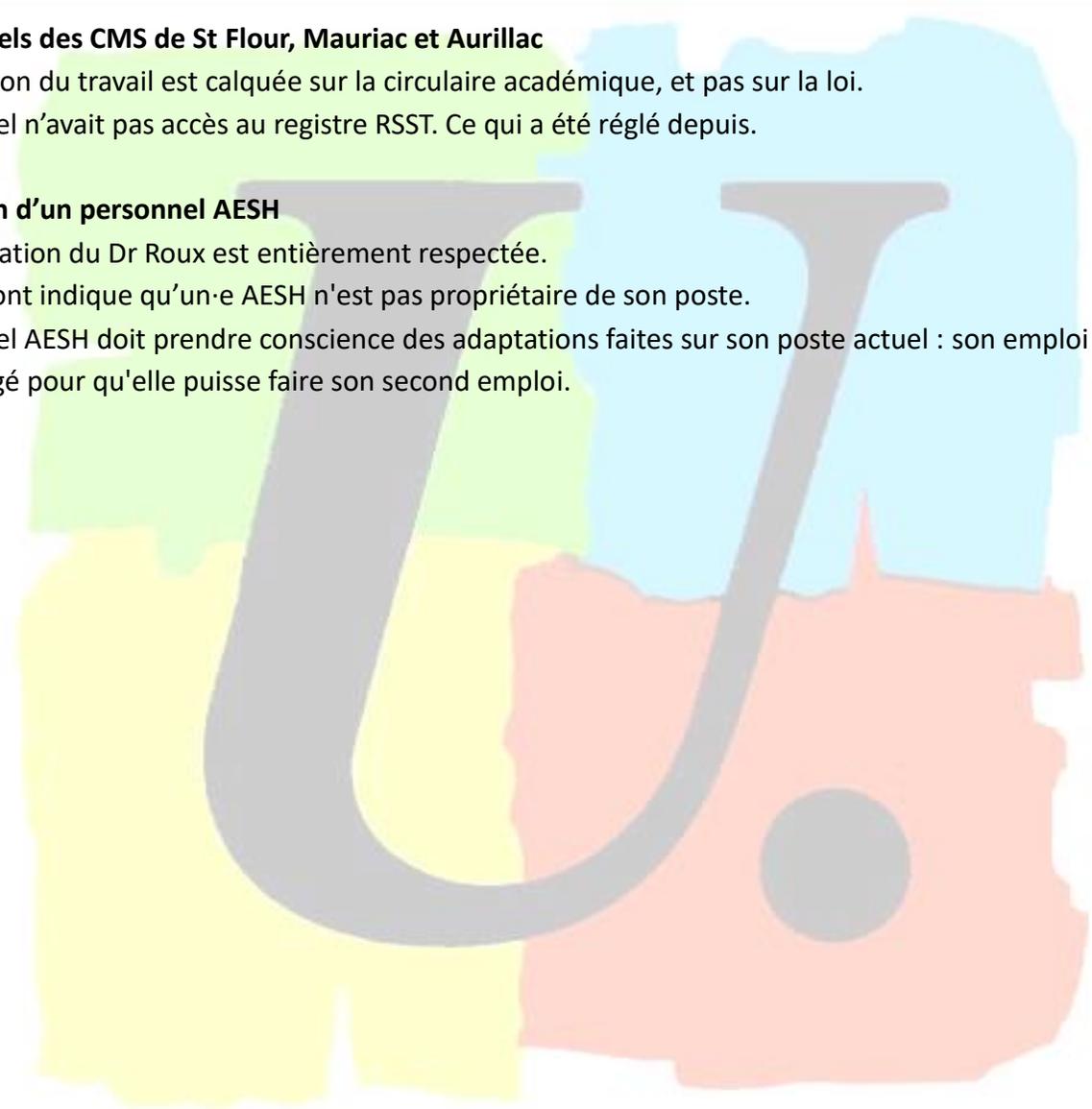
Le personnel n'avait pas accès au registre RSST. Ce qui a été réglé depuis.

## **3/ Situation d'un personnel AESH**

La préconisation du Dr Roux est entièrement respectée.

Mme Dumont indique qu'un·e AESH n'est pas propriétaire de son poste.

Le personnel AESH doit prendre conscience des adaptations faites sur son poste actuel : son emploi du temps a été aménagé pour qu'elle puisse faire son second emploi.



***FSU 15***